

Les entreprises formatrices au centre de notre attention

(isc) Le tout nouveau classeur à l'intention des formateurs en entreprises sera disponible dès la fin juin. Le «Dossier du formateur en entreprise» réunit sous une forme compacte, claire et attrayante les informations nécessaires pour accompagner les apprentis tout au long de leur apprentissage. Le classeur contient, entre autres, la liste des principaux droits et devoirs, un plan de formation en entreprise, des formulaires pour le suivi de la formation, une

nouvelle version du rapport de formation, des guides pour préparer les entretiens avec les apprentis, des listes de contrôle pour la préparation des examens, des modèles de certificats d'apprentissage, etc. Il s'agit d'un instrument de travail à utiliser au quotidien. Il permet d'établir un dossier personnel de bonne qualité pour chacun des apprentis de l'entreprise, de manière simple et efficace. Il a pour objectif de faciliter la tâche des responsables de formation et des formateurs. Le classeur est livré avec une clé USB contenant tous les documents de travail à reproduire ou à remplir. Il est complété par la brochure d'aide expliquant la méthode d'enseignement CRIAT et la brochure actuelle sur les différentes possibilités de carrière en horticulture.

Le «Dossier du formateur en entreprise» remplace l'ancien «Classeur des formateurs». En ce qui concerne les listes de plantes, les ordonnances et plans de formation complets, ils peuvent être téléchargés

sur le site Internet de JardinSuisse, rubrique Formation professionnelle.

Commander le classeur

Si vous avez des questions, ou si vous avez besoin d'informations supplémentaires et de conseils, le département Formation professionnelle vous renseignera volontiers. Commandez le «Dossier du formateur» dès aujourd'hui sur www.jardinsuisse.ch → Formation professionnelle, par e-mail à l'adresse bbs@jardinsuisse.ch ou par téléphone au numéro 044 388 53 35.



Publicité

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS
DE L'HORTICULTURE

g *plus*
ROMANDIE



g'plus ROMANDIE paraît six fois par an. Obtenez votre emplacement d'annonce aujourd'hui: annonces@gplus.ch

Commande:

- Abonnement annuel à Fr. 52.- (Non membres Fr. 59.-, à l'étranger Fr. 69.-) TVA incluse
- 1 exemplaire imprimé gratuit à titre d'essai
- Documentation concernant les annonces

Notre offre

- Le seul magazine professionnel de la branche verte en Suisse romande
- Des articles spécialisés pour la branche verte
- L'actualité de la formation professionnelle et de la formation continue
- Les offres de cours et les informations sur les événements
- Le marché de l'emploi (www.emploi-horticole.ch)